

University of Windsor

## Scholarship at UWindsor

---

Le Rempart (Windsor)

Southwestern Ontario Digital Archive

---

1976-03-17

### Le Rempart: Vol. 8: no 25 (1976: mars 17)

Les Publications des Grands Lacs

Follow this and additional works at: <https://scholar.uwindsor.ca/lerempartwindsor>

---



# Le Rempart

25¢

8ième année, No. 25, 17 mars, 1976

A l'intérieur

page 2 ...

## EDITORIAL

Les jeunes font leurs preuves

Lettre à l'éditeur...

Les anglophones aussi approuvent la construction de l'école française

L'avortement

Tout être a droit

de naître

page 3 ...

Le fait français dans le comté

d'Essex par: Rosemary Precop

page 4 ...

Parlons Impôt

page 5 ...

Nos nouvelles régionales

page 7 ...

Nos jeux

## Il nous reste plus qu'à attendre les résultats de la rencontre entre Davis et Wells

En effet c'est à la quatrième rencontre annuelle du Comité exécutif de l'Association canadienne française de l'Ontario (A.C.F.O.) avec le Premier Ministre Davis et le Comité de développement social du Conseil des Ministères de l'Ontario le jeudi, 11 mars 1976 qu'on a discuté du cas scolaire de Windsor.

Cette rencontre avec M. Davis et le Comité présidé par Mme Margaret Birch, avait lieu à la salle Huron de l'édifice McDonald, Queen's Park, à 15 heures.

C'est après un 4 5 minutes de discussion sur le sujet du cas de Windsor que les gens sont ressortis avec la sensation que le sujet sera pris en considération primordiale et qu'éventuellement on agira vers l'obtention de notre école.

Il nous reste plus qu'à attendre les résultats de la rencontre entre le Premier Ministre Davis et le Ministre de l'Education M. Wells.

Une demande fut faite au Ministère de l'Education de tenir des sessions de leadership spécifiquement à l'intention des étudiants de langue française. Ces sessions devraient être pensées et préparées par un comité représentant à la fois des éducateurs et des étudiants de langue française.

Mais l'ACFO ne s'était pas rendue à cette rencontre seulement pour discuter de l'éducation et du cas scolaire de Windsor. On y discuta

des sujets de différents Ministères du gouvernement.

C'est au Ministère des Collèges et des Universités que l'ACFO souligna qu'elle comprenait mal certaines situations comme celle qui lui avait été signalée à l'école des infirmières du Collège Cambrian qui a refusé l'entrée en deuxième année à certaines étudiantes en donnant comme l'une des raisons leur connaissance limitée de l'Anglais.

L'ACFO rappela au Ministère de la Culture et des Loisirs qu'elle avait l'an dernier demandé qu'il y ait une représentation francophone équitable parmi les fonctionnaires et que soit crée une direction de langue française des programmes culturels et de loisirs.

À la suite du Colloque culturel qui s'est tenu à Elliot Lake sous l'égide du Conseil consultatif et après avoir pris connaissance des recommandations des délégués et de la position du Conseil consultatif sur le développement culturel des Franco-Ontariens, l'ACFO est d'avis que la création d'une direction de langue française des programmes culturels et de Loisirs s'impose plus que jamais compte tenu des besoins culturels particuliers des Franco-Ontariens.

L'ACFO demanda à l'OTEO (Office de la Télécommunication Educative de l'Ontario) qu'à long terme dès qu'elle reprendra son programme d'extension, qu'un réseau de langue

française soit mis sur pied. 'Entre-temps, nous souhaitons que le temps d'antenne réservé aux émissions en français soit augmenté. Nous aimerions souligner ici que les Franco-Ontariens sont de plus en plus impressionnés par la qualité du service en langue française de l'OTEO. Malgré leur nombre limité, les émissions en langue française sont de très haute qualité.' de s'exprimer l'ACFO.

Une recommandation entre autre fut faite au Ministère de la Santé de la mise sur pied au sein du Ministère de la Santé d'un programme de services en langue française dont le coordinateur travaillerait sous l'autorité du sous-ministre adjoint aux services de santé communautaires.

Une suggestion fut faite aux Services Judiciaires d'adopter les politiques suivantes: 1. Que toute nouvelle publication gouvernementale destinée au grand public soit publiée en français comme en anglais; 2. Que toute nouvelle formule gouvernementale destinée au grand public soit imprimée dans une forme bilingue; 3. Que les bureaux régionaux des Ministères du gouvernement provincial se donnent une capacité bilingue dans les régions où la minorité de langue française dépasse 10 pour cent; 4. Que l'Ontario se prévale de la subvention fédérale annuelle de \$100,000.00 pour la traduction des lois provinciales.

## L'A.E.F.O. dans une campagne de protestation

'Le Conseil scolaire d'Essex insulte les francophones de toute la province en refusant une école secondaire de langue française aux parents et aux étudiants de la région de Windsor', voilà ce qu'a dit ce matin, M. Jean Coughlan, président de l'Association des enseignants franco-ontariens.

M. Coughlan a annoncé

plein pied dans une campagne de protestation auprès du Conseil scolaire d'Essex et que l'Association avait décidé d'appuyer financièrement la comité d'action de Windsor. Il a ajouté que tous les enseignants francophones de l'Ontario ont été invités à exprimer leur mécontentement face à cette situation malheureuse. 'Si le Conseil scolaire ne revient

pas sur sa décision à sa prochaine réunion, soit le 8 mars, a-t-il dit, d'autres moyens de pression seront utilisés.'

L'AEFO a déjà fait parvenir des télégrammes au premier Ministre, au ministre de l'Education et aux conseillers scolaires d'Essex en soulignant que par son geste, le Conseil scolaire faisait fuir du gouvernement ontarien et se

moquait des droits reconnus partout ailleurs dans la Province aux Franco-ontariens.

On sait que l'AEFO regroupe la majorité des 6,000 enseignants francophones des écoles élémentaires et secondaires de l'Ontario et que la seule raison de son existence, en tant qu'association distincte, est l'attachement de la culture franco-ontarienne.



# Editorial

## Les jeunes font leurs preuves

On aura certainement pas voulu la crise scolaire que nous vivons présentement, mais elle aura quand même eu des effets bénéfiques qu'on sent déjà. Nous en signalons un dans le billet ci-bas et nous invitons nos lecteurs à nous écrire à ce sujet.

Mais en tout cas, l'effet le plus remarquable sera sans doute l'occasion qui a été fournie aux jeunes de prendre conscience de leur situation et de s'affirmer, et la façon tout à fait admirable dont ils ont fait leurs preuves.

Dès le lendemain de la décision du Conseil scolaire d'Essex de remettre indéfiniment la construction de l'école, les étudiants ont réagi avec lucidité et détermination. Ils ont participé aux délibérations du comité d'action avec enthousiasme et pondération. Ils ont posé des gestes publics avec calme, même devant la provocation d'étudiants anglophones. Ils se sont comportés de façon exemplaire pendant leur rencontre avec le ministre Wells; un officier du ministère nous l'a confié.

Voilà donc autant de preuves que ces jeunes sont prêts à accepter des responsabilités importantes... et de bien s'en acquitter.

A tous ces jeunes, nous exprimons toute notre admiration.

A leurs parents et à tous les moins jeunes, deux messages que nous inspirent ces événements:

La détermination de ces jeunes doit nous inciter à nous dépasser encore plus dans nos efforts pour les appuyer. S'il nous fallait une preuve additionnelle qu'il nous faut cette école, nous l'avons déjà. Si déjà, ces jeunes font preuve de tant de mérite, combien pourront-ils profiter d'une école qui saura répondre à tous leurs besoins?

Deuxièmement, ne craignons jamais de leur faire confiance. Impliquons-les d'avantage dans toutes nos entreprises et acceptons-les y à part entière. Nous voulons une relève... et ils sont prêts!

Jean Mongenais

# billet

Au tout début de la crise scolaire, la deuxième journée du débrayage, plusieurs jeunes du comté et de la ville s'étaient rendus au Centre Canadien-français écouter un tour de chant du chanteur québécois Raoul Roy.

d'action pour l'école secondaire pour leur aider dans la lutte.

Geste très touchant qui a bien ému les spectateurs. Merci, M. Roy...

Or quand les organisateurs ont remis à l'artiste le chèque de \$125.00 qui représentait son cachet pour le concert, celui-ci l'a donné immédiatement au comité J.M.

Evidemment ce ne sont pas tous les québécois qui croient que la survie de la culture française est impossible à l'extérieur de leur province!

## Lettre à l'éditeur Les anglophones aussi approuvent la construction de l'école française.

Monsieur,

Nous sommes, comme Scott Rowsom, citoyens et contribuables-anglophones. Contrairement à Scott Rowsom, nous sommes toutefois, en faveur de la construction d'une école secondaire de langue française dans le comté d'Essex et nous sommes opposés à un délai dans la construction.

Les canadiens-français du comté d'Essex et de Windsor ont aidé à payer pour les écoles secondaires de langue anglaise, pendant plusieurs années, et maintenant, ils ont nettement démontré, au delà d'aucun doute raisonnable, qu'ils désirent et nécessitent leur propre école secondaire. Il n'est ni suffisant ni juste pour nous les anglophones, de répondre qu'ils peuvent avoir quelques salles de classes dans une école de langue anglaise ici et quelques salles de classes dans une école de langue anglaise là-bas.

aucune nouvelle école ne devrait être construite dans la province? Il le devrait s'il veut être logique. S'il en discute ainsi, il aurait indubitablement certaines réactions intéressantes de la région de Forest Glade de Windsor!

Et discuterait-il de cela, puisque à cause du prix, rien ne devrait être fait au sujet de surpeuplement à l'école secondaire de Belle-Rivière? La construction d'une nouvelle école secondaire y adoucirait sûrement les pressions intenses.

En effet, nous vivons dans une époque de restrictions économiques, mais, est-ce que Scott Rowsom est prêt à discuter de cela parce que

Il est, en effet, vraiment étrange que, dans toutes leurs paroles sérieuses au sujet du besoin d'alléger le poids croissant des impôts scolaires, les adversaires de

l'école française ont seulement qu'une solution à offrir, c'est-à-dire, de se débarrasser de 'cette école française', une économie dont toutes les figures autoritaires démontrent clairement, qui ne ferait aucune bosseure sensible sur le paiement de l'impôt de l'éducation du contribuable en général. En somme, nous demeurons sceptique et méfiant à l'égard du débat en rapport au prix proposé par les adversaires de l'école.

Bruce Burton  
Anne Wyatt Burton

Traduction Française  
Thérèse Ippersiel.

## L'avortement

# Tout être humain a droit de naître

Nous vivons dans un monde où la violence et la confusion battent leur plein. Ceci rend votre tâche de leader et de législateur à la fois plus difficile et plus importante.

Récemment, Don Sellar écrivait dans un communiqué du Southam News Services que la ministre de la justice, M. Ron Basford manoeuvrait avec 'l'appui substantiel du cabinet Trudeau' à une 'autre mitigation de la loi sur l'avortement thérapeutique au pays qui s'arrêterait aux limites de l'avortement sur demande'. 'Officiellement, il attend toujours les faits - un rapport des trois membres du Comité d'étude sur la loi de l'avortement qui doit finir son travail au début du printemps'.

Dans le FYI (pour vos renseignements) du directeur-exécutif de l'Association des Hôpitaux de l'Ontario en date du 30 janvier 1976, on nous dit: 'Le docteur Badgley explicite que le mandat du comité exige que celui-ci détermine si la procédure prévue au Code criminel pour l'obtention d'avortements thérapeutiques est mise en vigueur d'une façon équitable d'un bout à l'autre du Canada'.

Si tout ceci est vrai, il est évident que le rapport du comité, selon son propre mandat, ne peut qu'ouvrir les portes à l'avortement au Canada, car en recherchant les faits seulement (non les opinions) en ce qui regarde l'accessibilité égale à l'avortement thérapeutique à travers le Canada, on prend pour acquit que la personne a le droit de se procurer un avortement - un droit de détruire la vie plutôt que le droit à la vie et ceci en dépit de l'opposition basée sur la conviction de plus d'un million de Canadiens qui ont exprimé leur préoccupation en signant la pétition au gouvernement l'année dernière. En autres mots, à cause de son mandat et aussi, me dit-on, à cause des membres qui constituent ce comité, il est impossible de prévoir un appui des droits à la vie ou une restriction de la loi.

Les journalistes et les commentateurs à la radio et à la Télé parlent toujours de l'avortement comme étant une question-chargée d'émotions. Au contraire, puisque nous avons à faire à des droits ancrés dans la personne humaine elle-même, des droits fondamentaux et inaliénables nous discutons d'une question-chargée de philosophie et d'une question-chargée de théologie pour tous ceux qui croient en Dieu, le créateur et le sauveur de toute vie humaine.

Une question-chargée de philosophie; 'La mère a le droit sur son corps' - mais ce droit n'est pas absolu; il est limité puisqu'elle n'a pas le droit de se droguer, de se mutiler ou de se tuer. De plus, comme l'a si clairement exposé le premier ministre Trudeau, lorsqu'il s'agit d'une femme enceinte, il ne s'agit plus simplement de 'son corps', mais de la présence d'un autre corps.

L'être humain qu'elle porte lui aussi a des droits, tout particulièrement celui de naître. La science médicale affirme que dès le moment de la conception, tout est déjà présent pour le développement d'une unique personne humaine. En plus, le Canada a signé les Droits de l'homme des Nations-Unies, un projet de loi qui garantit le droit de naître et de la protection de la loi 'avant comme après la naissance'. (1959, Déclaration des droits de l'enfant, adoptée à l'unanimité comme supplément à sa Déclaration universelle des droits de l'homme).

L'avortement, n'est-ce pas quelque chose réservée à la conscience privée, comme l'homosexualité entre adultes consentants? A ce qu'on sache, dans notre civilisation occidentale, personne n'a jamais eu le droit de décider privéement de prendre la vie d'un autre être humain innocent. Chaque avortement met fin à une vie humaine; il n'est pas question simplement d'une moralité sexuelle privée.



La loi, de par sa nature-même, protège les droits des citoyens, particulièrement le droit fondamental de vivre. Comment un parlement peut-il vouloir abolir la peine de mort pour tout meurtrier en disant qu'on est trop civilisé pour priver un criminel du droit fondamental à la vie et en même temps rendre plus facile et payer pour le massacre de ses citoyens les plus innocents et les plus impuissants.

La profession de médecin, et par le serment d'Hippocrate et par sa nature même, a pour but de protéger la vie. Nul médecin ni groupe de médecins a le droit de déterminer qui doit vivre et qui doit mourir.

Une question-chargée de théologie; Notre foi nous assure que Dieu est l'auteur de toute vie. Du meurtre d'Abel jusqu'à nos jours, le Tout-puissant nous tient responsables du sang de nos frères, car nous sommes les gardiens de nos frères. Isaïe le prophète nous dit, 'Une femme oublie-t-elle l'enfant qu'elle nourrit, cesse-t-elle de chérir le fruit de ses entrailles? Même s'il s'en trouvait une pour l'oublier, moi je ne l'oublierai jamais!' (Isaï 49, 15).

Pour les chrétiens, ils croient au Christ-Jésus et que sa mort rédemptrice est le signe ultime de l'amour de Dieu pour son peuple. Nous devons nous aimer les uns les autres comme Jésus nous a aimés et ceci vaut de tout être humain n'importe sa race, son amitié ou l'étape de son développement. Nous avons tous été sauvés par le sang du Christ et la responsabilité première de tout croyant c'est de se rendre 'agent' de cette rédemption jusqu'à ce que le Seigneur revienne. De fait, notre jugement comportera seulement, 'En vérité je vous le dis, dans la mesure où vous l'avez fait à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait.' (Matt. 2 5, 4 0)

Pour les catholiques l'enseignement des 2 500 évêques au Second Concile du Vatican nous présente la doctrine constante des pères de l'Eglise, 'l'avortement et l'infanticide sont des crimes abominables.' (L'Eglise dans le comté de ce temps, no. 51 (3) ) De plus, pour démontrer la monstruosité de ce crime et dans effort d'accorder la protection de la sanction du droit, la Code du droit canonique frappe d'excommunication tout catholique qui conseille ou coopère de n'importe quelle façon à procurer un avortement, une fois l'effet accompli, c'est-à-dire, lorsque l'avortement a eu lieu. L'enseignement de l'Eglise catholique est bien clair sur le sujet de l'avortement; tout catholique se doit de lui accorder une pondération des plus sérieuses lorsqu'il essaie de former une conscience vraie et sincère à ce sujet de grand moment.

Cependant, l'opposition à l'avortement ne doit pas signifier que nous n'avons aucun égard pour la mère enceinte et ses problèmes. Nous devons l'aimer elle aussi comme le Christ l'aime et nos services d'appui doivent en être vraiment une preuve constante.

suite on page 3

## Le Rempart

fondé en 196

Enregistré comme courrier 2<sup>ème</sup> classe - Permis 029 03

EDITEUR: Les Publications des Grands Lacs Co.

C.P. 247 Pointe-aux-Roches

BUREAU: 2418 Avenue Central, Windsor N8W 4 J3

TELEPHONE: 948-9322 - 948-2522

## abonnements

Canada - \$4.00 par année  
Etats-Unis - \$5.00 par année  
Ailleurs - \$5.00 par année

La copie se vend 25 sous



# Le fait français du comté d'Essex

Par: Rosemary McCracken

## Francophone? Oui Et Québécois? Non

Tarduit par: Raymonde Leclair

L'hiver dernier, Yvon Deschamps, un comédien québécois visitait Windsor lors de sa tournée du Canada de langue française. Au moment de sa représentation à l'école secondaire W. D. Lowe, ses routines renfermaient des critiques de plusieurs institutions canadiennes-françaises... l'église, la famille, les coutumes françaises. Il a même scandalisé son auditoire Windsorienne lorsqu'il s'est moqué du pape.

'La communauté de langue française du comté d'Essex est très semblable à celle du Québec d'il y a 20 ans, avant la révolution tranquille, à la fin du régime de Duplessis.

En Ontario, la religion a une signification beaucoup plus importante que celle du Québécois. Le français est une culture minoritaire en Ontario et la religion est un lien solide qui unie la communauté... Paulette Richer, C.B.E.F. Radio.



Les vieilles familles de langue française... les noms de famille de Windsor, tel que: Ouellette, Janisse, Goyeau, Lajeunesse. Les noms des parcs et des rues de Windsor. Les rues, les parcs, les familles, ce sont toutes des institutions de Windsor.

Beaucoup de ces familles sont descendantes des premiers colons. Certains ont vécu dans le comté d'Essex pour 300 ans. Plusieurs sont venus ici, directement de la France et n'ont jamais vécu au Québec. Pour eux, le Québec c'est une autre province et ils ne croient pas lui devoir rien.

'Il y a eu tellement de changements au Québec au cours des quelques dernières années. Ici, dans le comté d'Essex, nous trouvons ces changements très radicaux. Nous, les franco-ontariens, avons développé un sens plus approprié du canadiennisme. L'idée de séparatisme est très éloignée de notre pensée. Nous ne partageons pas ce sentiment avec les Québécois... Mgr. Jean Z. Noel, pasteur de l'église St-Jérôme de Windsor.

La paroisse St-Jérôme, la seule paroisse complètement française de Windsor, est un creuset pour plusieurs groupes de langue française de la région. La communauté paroissiale, consistant d'à peu près 350 familles, est composée d'un noyau de vieilles familles, de même que de nouveaux-arrivés des autres provinces. Il y a un taux élevé

de déplacement de travailleurs migrants de langue française qui sont arrivés dans la région pendant les mois d'été et qui sont repartis à l'automne. Plusieurs familles de langue française venant des régions de voies du Québec et des communautés minières du nord de l'Ontario sont démantées à Windsor et y sont demeurées comme colons permanents.

'Nos paroissiens viennent à la paroisse tous les dimanches parce qu'ils le veulent vraiment', dit Mgr. Noel. 'Ils viennent de la ville ou de la campagne et ceci nécessite certains efforts et une certaine initiative.'

Monsieur Noel n'est pas descendant de vieilles familles de langue française de cette région. Il est arrivé à Windsor à l'âge de neuf ans, avec sa famille en 1920..., et plus tard, il poursuivit son éducation secondaire au Québec. Etant prêtre de la seule paroisse française à Windsor, il déclare que sa tâche est de compléter et de former une communauté avec les différents éléments de sa paroisse.

'La politique du Québec avant 1969 était aussi une politique catholique', exprimait Mgr. Noel. 'L'éducation au Québec était traditionnellement entre les mains de l'église. En Ontario, l'état a pris en charge l'éducation dès le début.'

'Après la mort du premier ministre Maurice Duplessis en 1960, une nouvelle génération de Québécois commençait à questionner les valeurs traditionnelles. On reprochait à l'église d'être arriérée dans l'éducation. Le Québec perdait un bon nombre de son clergé enseignant lorsque le ministère provincial de l'éducation prit la suite de l'éducation, en 1961. Prêtres, frères, et religieuses ont commencé à travailler pour l'état, et ce changement a donc créé de nouvelles modifications dans leurs vies personnelles.



'Ici, en Ontario, nous sommes plus ouverts aux changements parce que nous y avons toujours été exposés. Un environnement différent nous a rendu capable de faire face aux problèmes sans être trop émus. Je crois que nous avons adopté le caractère anglais de réfléchir sur les problèmes, et d'en parler au lieu de s'emporter.'

Est-ce que la personne de langue française de l'Ontario diffère du Québécois?

Gérard Lemieux, chef du département de français à l'Université de Windsor est natif de Sudbury et il a étudié à l'Université Laval de la ville de Québec. Il enseigne le folklore et la culture canadienne-française à l'Université de Windsor.

M. Lemieux constate une certaine ressemblance entre les légendes et les récits des différents groupes canadiens-français.

'Une légende populaire de la région de la Gaspésie raconte l'histoire d'un capitaine et de son bateau. Cette même légende, avec sa morale et son dénouement, change dans le nord de l'Ontario - au lieu d'un capitaine et d'un bateau, les personnages, de cette province, seront un ingénieur et son train.

'L'impact émotif de nos légendes change d'une région à l'autre du pays', ajoutait M. Lemieux, 'tellement que, les gens du comté d'Essex seraient offensés d'entendre l'argot québécois avec sa saveur anti-religieuse.'

Les personnes de langue française en Ontario n'ont pas été soumises à la tyrannie de l'Eglise comme l'ont été les Québécois. Peut-être que les prêtres en Ontario sont plus tolérants parce qu'ils travaillent dans un milieu anglais. Les chansons québécoises décrivent les prêtres et l'église dans des termes très durs. La littérature québécoise de langue française souligne aussi l'alcoolisme', ajoutait M. Lemieux.

En Ontario, habituellement, les soirées ont lieu en famille. Au Québec, si on célèbre un baptême ou un mariage, tous les gens de la communauté y sont invités. Mais une célébration en communauté est impossible en Ontario parce que les canadiens-français vivent dans des milieux anglais. Les fêtes sont orientées vers la famille plutôt que vers la communauté.

M. Lemieux voit des différences dans la personnalité du québécois et celle de la personne de langue française vivant hors du Québec.

'En Ontario, vous dites avec réserve, 'salut' ou 'bonjour'. Les québécois ont toujours quelques choses à dire sur un sujet quelconque. Ce qui m'a surpris au Québec c'était que tous parlaient tout le temps, mais qu'il n'y avait aucune intégration d'énergie.'

'En Ontario, nous avons été soumis à beaucoup de pression de la langue anglaise, mais nous n'avons pas expérimenté la misère de la crise économique du Québec. Quand j'étais jeune, je me souviens de la visite de mes cousins québécois qui étaient surpris de voir que nous avions des oranges sur la table pour déjeuner. Ils considéraient les oranges comme un luxe réservé au temps de Noel.

'Et, en raison de notre sens de réserve, nous avons fait de nombreux progrès en Ontario. L'attitude 'attendez voir' est naturellement plus agréable que la critique pour la majorité de langue anglaise.'

'Ceci ne veut pas dire que nous nous assoyons et attendons sans rien faire. Nous essayons toujours de trouver une solution heureuse au problème de la survie de notre culture dans un milieu anglais.'

(dernière d'une série)

## Faits obscurcis par les émotions

par: Sandy Precop tarduit par: Thérèse Ippersiel

La confrontation développée sur l'école secondaire française est, pour l'instant, la plus sévère dans le comté depuis de nombreuses années.

L'approche qui se fait par les 'eux ou nous' crée une séparation entre la communauté qui sera longue à guérir ou oublier. Mais il y a une chose qui me brûle à ce sujet, c'est la professionnelle agitateuse payée par le gouvernement dont le nom est André Rocque, le co-ordinateur de 'Direction Jeunesse'. Il aide les étudiants à organiser leurs protestations. Qu'est-ce que 'aider' veut dire? Cela ressemble pour moi de beaucoup à inciter au lieu d'aider. C'est ce que disait Sandy Precop du Windsor Star.

La Direction Jeunesse est une organisation de l'Ontario payée par le gouvernement fédéral et provincial pour aider les francophones à gagner leurs droits. Ce que nous avons besoin pour clarifier la situation est un médiateur non d'un agitateur.

Une couple d'items semblent glisser en dehors de l'image réelle en ce qui regarde le désaccord au sujet de l'école française. Entre autre; si l'école n'est pas bâtie, ceci ne veut pas dire la fin de la langue parlée au secondaire. Les cours continueront à l'école de Commerce et à Belle-Rivière. Ils ont même laissé entendre dernièrement d'améliorer et de développer encore plus leurs cours.

Si l'école est bâtie, ceci ne veut pas nécessairement dire que l'école sera seulement pour l'éducation d'étudiants français surtout si le nombre d'étudiants est insuffisant.

Une part de la motion originale passée par le Conseil dit que l'enrollement ne projettera pas de figures durant la période de 3 ans. Après le Conseil peut considérer l'usage de cette école comme école bilingue.

Les étudiants qui voudront fréquenter l'école française doivent être éduqués quelque part. L'argument n'est pas sur les droits de l'éducation de la langue française mais plutôt sur

l'éducation. Il n'y a pas de garantis qu'une école française secondaire aidera à préserver et continuer la culture française dans le comté.

Il y a plus que la langue à préserver. Faire continuer à garder et promouvoir la langue est beaucoup mais cela ne comprend pas tout.

Cette issue ne sera pas résolue par grève, boycottage ou par des confrontations coléreuses. Cela demandera du calme et du compromis. Et ces qualités ont manqué autour d'ici dernièrement.

## suite de: Tout être humain a le droit de naître

Comme législateur, j'espère que vous serez d'accord que lorsque la loi d'un pays ne peut plus, faute de puissance, protéger la vie de ses citoyens, de tous ses citoyens, nous sommes sur les bords du désastre.

L'honorable Ron Basford, Ministre de la justice, a publiquement affirmé à la Télé de la CBC le 26 février 1976 : 'Le droit du citoyen qui vit selon la loi doit primer dans la loi'. Qui vit plus selon la loi que la personne qui attend sa naissance? Qui a plus de droit à passer le premier dans la loi?

Quand ce sujet important sera discuté en chambre, j'espérerais que vous allez appuyer et voter en faveur de protéger la vie (même plus qu'on le fait à présent) et que vous trouverez aussi les moyens de venir en aide en plus grande mesure à celles qui se trouvent dans des situations humaines extrêmement difficiles.

Quand on prendra le vote, j'espère que chacun pourra voter selon sa conscience (un vote libre) et que ce sera aussi un vote enregistré. Tout électeur a le droit de savoir qui parmi les législateurs qui sont en faveur de la vie et de la liberté enracinée dans la vérité, philosophique et théologique et qui sont ceux qui favorisent une liberté qui se rapproche de la licence.

Merci de votre attention!

Évène P. LaRocque, Evéque d'Alexandria.



# Parlons impôt

Etes-vous de ceux qui apprécient la qualité d'un produit à son prix élevé? Si oui, ce qui suit ne saurait vous intéresser. Mais lisez quand même si vous désirez un produit de choix sans frais directs.

Le produit en question est votre guide de l'impôt, reçu de Revenu Canada. Impôt dans l'enveloppe avec la formule de déclaration. Celle-ci doit être remplie et expédiée avant le 30 avril. Dans votre intérêt, plus c'est tôt, mieux c'est.

Les administrateurs de l'impôt sont conscients du fait que le contribuable moyen n'est ni comptable agréé, ni avocat, et se sont préoccupés de simplifier le plus possible un langage technique. Certains contribuables négligeront d'utiliser ce guide, peut-être parce qu'il ne leur coûte rien. Mais songez que vous le payez par le biais des impôts et que d'une année à l'autre plus de contribuables l'emploient lorsqu'ils remplissent leurs déclarations.

Le guide de l'impôt vous dira ce qui est imposable et ce qui ne l'est pas. Il répond au plus grand nombre de questions. Si une question demeure sans réponse, n'hésitez pas à communiquer par téléphone avec votre bureau de district d'impôt. (Voir le numéro au dos de votre guide). Et tout cela sans frais, où que vous habitiez au Canada.

En quoi le guide peut-il vous aider? Voyons un exemple: Jean Viens est employé d'une compagnie de construction; l'an dernier il a gagné \$10,000. Sa femme, Irène, ne travaille pas à l'extérieur. Ses enfants, François, 12 ans et Lise, 10 ans, vont à l'école.

Jean n'a pas à payer l'impôt sur tout son \$10,000. Il peut réduire ce revenu grâce à des exemptions et des déductions et finalement payer moins d'impôt.

Jean peut réclamer son exemption personnelle de \$1,878, une exemption de marié de \$1,644 et \$352 pour chacun de ses deux enfants à charge. Il a droit à la déduction forfaitaire de \$100 au chapitre des frais médicaux et des dons de charité. Il peut déduire \$150 quant aux dépenses relatives à son emploi, l'argent qui a été placé dans des régimes ou des caisses de retraite, ses cotisations syndicales et ses frais de scolarité s'il a suivi des cours du soir. S'il a fait des placements, en achetant par exemple des obligations d'épargne du Canada, l'intérêt sur ses placements ne sera pas imposé s'il ne dépasse pas \$1,000. C'est ça qu'on appelle la déduction pour revenu en intérêts et en dividendes.

Si Irène décide de se trouver un emploi, elle peut déduire, comme frais de garde d'enfants, jusqu'à \$500 pour chaque enfant. Si Jean a versé de l'argent à un parti politique fédéral l'an dernier, il peut obtenir un crédit d'impôt pour contributions politiques.

Jean et sa famille peuvent aussi mettre de côté \$1,000 par année pendant dix ans pour l'achat d'une maison. Jean ne paiera pas d'impôt sur cet argent s'il l'a versé à un régime enregistré d'épargne-logement et ne l'a utilisé que pour acheter une maison ou des meubles à son usage.

Il y a bien d'autres choses encore dans le guide d'impôt.

La responsabilité du ministère du Revenu est de voir à ce que tous les Canadiens paient le juste montant d'impôt dû en vertu de la loi—pas davantage. C'est ainsi que le ministère, dans son guide, explique tous les bénéfices—exemptions, déductions et crédits—offerts aux contribuables, de même que les éléments de revenu assujettis à l'impôt. Cette année, parcourrez-le avant de commencer votre déclaration d'impôt.

Il existe une distinction fondamentale entre "revenu" et "revenu imposable". En d'autres mots, vous n'avez pas à payer un impôt sur tous vos revenus, et conséquemment, tout contribuable devrait être informé des exemptions et des déductions.

Revenu Canada, Impôt souhaite que vous teniez compte de certaines exemptions et déductions auxquelles vous avez droit au moment de remplir votre déclaration annuelle. Dans bien des cas, le percepteur n'a aucune référence à votre situation à moins que vous ne lui fournissiez les renseignements et que vous lui fassiez part de vos réclamations.

Qu'est-ce qui est imposable, qu'est-ce qui ne l'est pas? D'abord, vous devez payer l'impôt sur le revenu que vous tirez d'un emploi mais vous n'avez pas à payer l'impôt sur le plein montant. C'est seulement votre revenu net qui est imposable, après que vous en avez déduit vos exemptions personnelles, vos frais médicaux et vos dons de charité, vos contributions à des régimes de pensions, vos frais de scolarité, vos frais de déplacement, vos frais de garde d'enfants et beaucoup d'autres de vos dépenses qui peuvent être déductibles. Rappelez-vous, le "revenu net" et le "salaire net" ne sont pas synonymes.

Vous devez payer l'impôt sur toutes les prestations que vous recevez d'un régime de pensions, y compris les prestations du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec, mais vous n'avez pas à payer l'impôt sur le supplément de revenu garanti, sur les indemnités pour accidents du travail, sur les indemnités d'invalidité de guerre, sur les pensions aux aveugles et sur les allocations aux mères. A ne pas confondre avec les allocations familiales.

Les allocations familiales sont imposables et doivent être déclarées par le parent qui réclame une exemption de personne à charge à l'égard de l'enfant.

Le revenu en intérêts et en dividendes est imposable seulement s'il dépasse \$1,000 par année. Les premiers \$1,000 de revenu en intérêts et en dividendes sont exempts d'impôt. Vous avez droit à un rabais de 20% d'impôt fédéral sur la partie des dividendes imposables provenant de sociétés canadiennes imposables.

Si vous louez un bien, le montant du loyer perçu est imposable après déduction des dépenses engagées pour gagner ce revenu, comme les intérêts d'hypothèques et d'emprunts, les taxes, les assurances et les réparations.

Toute somme provenant d'une pension alimentaire ou d'une

séparation qui vous est allouée à la suite d'un accord écrit ou d'un jugement de cour est assujettie à l'impôt. Cependant, si vous payez la pension alimentaire, vous pouvez déduire celle-ci de votre revenu imposable.

Si vous perdez votre emploi et commencez à recevoir des prestations d'assurance-chômage, du gouvernement ou d'un régime de pensions, ces prestations sont imposables.

Les bourses d'étude, de perfectionnement et de recherches ou les paiements d'aide aux études qui dépassent au total \$500 sont imposables, tout comme les prestations consécutives aux décès, les paiements forfaitaires ou les retraits d'un régime de pensions, d'un régime d'assurance ou d'un régime de participation différée aux bénéfices.

Tout revenu tiré d'un emploi pour son propre compte est imposable après déduction des dépenses engagées pour gagner ce revenu. Cela comprend l'argent reçu au titre des droits d'auteur ou des redevances.

Pour plus de renseignements sur ce qui est imposable et ce qui ne l'est pas, consultez le Guide de l'impôt 1975 qui accompagne dans la même enveloppe votre formule de déclaration d'impôt. Vous y trouverez probablement d'autres points qui vous intéressent.

"Ce que vous ne savez pas ne vous fera pas de mal" est un adage éculé et sans grande signification. Moins encore quand il s'agit d'une déclaration d'impôt. C'est un proverbe qu'il faut ignorer.

Les lois de l'impôt changent, et votre portefeuille peut en souffrir si vous ignorez les nouvelles déductions et les nouveaux crédits.

Par exemple: vous déclarez des cotisations à un fonds de pension. Vous pouvez dans ce cas déduire jusqu'à \$1,000 de cette somme de votre revenu imposable.

Cette déduction ne s'applique pas à la pension de sécurité de la vieillesse et à son supplément, ni au Régime de pensions du Canada ou au Régime de rentes du Québec. Elle s'applique à toutes les rentes provenant de régimes enregistrés d'épargne-retraite, de régimes de participation différée aux bénéfices ou à la partie imposable des rentes reçues si vous avez 65 ans ou plus, ou si vous avez moins de 65 ans et recevez ces rentes suite au décès de votre conjoint.

La déduction pour revenus en intérêts, mise en vigueur l'an dernier, a été élargie et s'applique maintenant à la partie imposable des dividendes reçus de corporations canadiennes imposables. Vous pouvez donc maintenant déduire jusqu'à \$1,000 d'intérêts et de dividendes de votre revenu imposable.

La formule d'impôt de cette année comprend également une nouvelle annexe 9: *Transfert de déductions admissibles entre conjoints*. Ce qui veut dire, en termes simplifiés, que si votre conjoint n'a pas de revenu imposable, vous pouvez utiliser certaines de ses déductions pour réduire les impôts que vous payez.

Si votre conjoint a 65 ans ou plus et reçoit seulement la pen-

sion de sécurité de la vieillesse, par exemple, vous pouvez réclamer son exemption en raison d'âge en plus de la vôtre. Si votre conjoint a un revenu en intérêts ou en dividendes vous pouvez réclamer \$1,000 de cet argent si la déduction n'est pas nécessaire pour réduire le revenu imposable de votre conjoint.

Si votre conjoint reçoit une pension, il se peut que vous ayez droit à une déduction pour revenu d'une pension. S'il est infirme, il se peut que vous ayez droit à une déduction à cet égard et si votre conjoint fréquente un collège ou une université vous pouvez obtenir une déduction relative aux études.

Enfin, si vous avez acquis des immeubles, des machines ou du matériel nouveau après le 23 juin 1975, vous pouvez avoir droit à un crédit d'impôt à l'investissement. Le crédit d'impôt est égal à 5% du coût d'acquisition du bien, si ce bien était destiné à être utilisé au Canada dans certaines industries de fabrication ou de transformation ou dans certaines industries minières, ainsi que pour l'exploitation forestière ou agricole, pour la pêche ou encore pour l'entreposage du grain.

Voici quelques dispositions de la loi de l'impôt relativement nouvelles. Pour plus de détails, consultez votre Guide de l'impôt, inséparable compagnon de votre formule de déclaration. Tous les renseignements dont vous avez besoin pour tirer profit de toutes les exemptions et déductions et de tous les crédits pour vous aider à remplir correctement votre déclaration, s'y trouvent.

Il y a deux dispositions relativement récentes de la loi canadienne fédérale de l'impôt sur le revenu qu'il serait bon que vous examiniez si vous êtes de ceux qui épargnent pour l'achat d'une maison ou pour votre retraite. Ou pour les deux!

Selon ces dispositions, vous pouvez épargner en vue d'une maison ou de la retraite et bénéficier immédiatement d'une déduction d'impôt. Cependant, si vous désirez que de telles déductions s'appliquent à votre revenu de 1975, il faut agir vite: avant le 1<sup>er</sup> mars. Sinon il vous faudra attendre une autre année vos privilèges fiscaux.

Sous les régimes enregistrés d'épargne-logement (REEL), vous pouvez souscrire jusqu'à \$1,000 par an durant 10 ans à un plan d'épargne pour l'achat d'une maison.

Si le régime est administré comme il convient par un fiduciaire autorisé, soit une banque, une caisse de crédit ou une compagnie de fiducie, vous n'avez pas d'impôt à payer sur l'argent que vous versez au régime, jusqu'à concurrence de \$10,000. Vous devez toutefois utiliser cet argent pour l'achat d'une maison ou d'un mobilier de maison; vous ne pouvez pas avoir de REEL si vous possédez déjà une maison. Vous avez jusqu'au 28 février pour placer de l'argent dans un REEL si vous voulez déduire cet argent dans votre déclaration d'impôt de cette année.

Passons à notre second régime: le régime enregistré d'épargne-retraite (REER).

Si vous travaillez à votre propre compte ou êtes employé d'une

compagnie qui n'a pas de régime enregistré de pensions, vous pouvez verser jusqu'à 20% de votre revenu gagné chaque année (maximum: \$4,000) à un REER.

Si vous participez au régime enregistré de pensions d'une compagnie, ou si la compagnie y verse des contributions en votre nom, vos contributions au régime de la compagnie et au REER ne peuvent pas dé-

passer 20% de votre revenu gagné ou \$2,500 par année. Si votre compagnie a un régime de pensions mais que vous n'y participez pas, et si la compagnie n'y verse pas d'argent en votre nom, vous pouvez placer jusqu'à 20% de votre revenu gagné, par année (au maximum: \$4,000) dans un REER, pourvu que vos contributions soient antérieures au 24 juin 1975.

Si vous avez un emploi et participez à un fonds de pension enregistré tout en contribuant, après le 23 juin, à un régime enregistré d'épargne-retraite, la déduction maximale combinée, c'est-à-dire l'ensemble des primes provenant du fonds de pension enregistré et du régime enregistré d'épargne-retraite, est le moindre de 20% de votre revenu gagné ou de \$2,500 l'an. Ce n'est pas tout: si vous empruntez de l'argent pour participer à un régime enregistré d'épargne-retraite, l'intérêt sur l'emprunt est lui aussi déductible. L'argent que vous gagnez dans le régime est exempt d'impôt tant que vous n'y touchez pas.

Vous ne payez de l'impôt sur un régime enregistré d'épargne-retraite que si vous désirez retirer vos paiements. Mais cela se produit normalement à un moment où votre revenu a beaucoup diminué, donc votre taux d'impôt est plus bas. Cette année, vos cotisations à ces plans devront être acquittées avant le 1<sup>er</sup> mars si vous anticipez une déduction d'impôt pour l'année précédente.

Pour plus de renseignements, consultez les deux brochures publiées par le ministère, l'une intitulée "Régimes enregistrés d'épargne-logement", l'autre, "Régimes enregistrés d'épargne-retraite". On se les procure en s'adressant au bureau de district. Vous trouverez l'adresse au dos de votre Guide de l'impôt 1975.

Le Guide de l'impôt accompagne, dans une même enveloppe, la formule de déclaration. Parcourez-le. Peut-être auriez-vous négligé d'autres avantages.

# Le temps de l'avant

L'O.N.F. lance dans le sud de l'Ontario le dernier film de la série "En tant que femmes," LE TEMPS DE L'AVANT. Durant le mois de mars, des groupes auront l'occasion de visionner le film et d'en discuter, soit dans des salles de projections locales, soit par le truchement de la télévision communautaire de leur localité. Les détails quant aux dates, lieux et heures seront communiqués dès que possible.

LE TEMPS DE L'AVANT, ce sont les premiers mois d'une grossesse non désirée.

C'est le drame d'Hélène, quarante ans, épouse de navigateur, enceinte pour la quatrième fois, qui remet en question la possibilité de donner la vie dans un monde qui n'y invite plus. C'est la longue nuit de deux femmes qui se vident le cœur et feroce, au bout de ces "histoires de femmes" que sont la contraception, l'avortement et la responsabilité des enfants, la trop grande solitude des femmes, seules devant la Vie comme devant la Mort. C'est le premier conflit grave d'un couple profondément amoureux, Hélène et Gabriel, partagé entre le rêve et la réalité, entre l'attachement à un passé archaïque et le face à face avec un présent rempli d'appréhension.

L'avortement est devenu, avant même sa législation, une réalité terriblement présente de notre époque. Sa généralisation, prétend le film, est un cri d'alarme lancé par les femmes à un monde où les conditions mêmes de la vie sont à ce point détériorées qu'elles ont rendu "normale" cette anormale question: faut-il donner ou ne pas donner la vie?

LE TEMPS DE L'AVANT a été réalisé par Anne-Claire Poirier et Marthe Blackburn. Tourné dans des décors naturels, à Saint-Pierre les Beccquets, ce film met en vedette Luce Guilbeault, Paule Baillargeon et Pierre Gobell. LE TEMPS DE L'AVANT est produit et distribué par l'Office national du film du Canada, dans le cadre du programme Société Nouvelle - Challenge for Change.

## COMARTH & DEZIEL AVOCATS

545, Notre-Dame

Belle-Riviere

728-2000

Windsor

258-6382



# Nos nouvelles régionales

## A Windsor

L'A.P.I. Régionale est heureuse de vous annoncer que le 17 mars, 1976, le bazar bingo ouvrira de nouveau ses portes à tous les amateurs de bingo. Et bien, oui chers francophones le mini-bingo électronique à 18 heures et 'l'oiseau de bonheur' à 19:20 hres. avec le fabuleux montant de \$2,100.00 à gagner ou perdre.

Alors c'est un rendez-vous. L'A.P.I. Régionale est peinée d'avoir été cachée pour un bout de temps mais ça reprend de plus belle pour le bingo. A bientôt.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec votre Service d'accueil au numéros suivants: 945-1124 ou 945-1125

Tout de même, nous vivons d'espérance, n'est-ce pas?

Mme Aline Harrison du Comité Action Télévision nous dit que la télévision française sera une réalité dans un avenir rapproché. On vous demande, francophones, d'en faire la demande. Aussitôt que nous aurons de plus amples ren-

seignements, nous vous le dirons.

Chaque dimanche matin à 8 heures, au canal 9, il y a une variation de beaux programmes français, pour ceux qui veulent en bénéficier.

Dimanche, le 14 mars, après les messes de 12:30 p.m. et midi, avait lieu une vente de pâtisserie organisée par le Club de la jeunesse.

Dimanche, le 14, nous pouvions assister à une joute de ballon-volant à l'école Ste-Thérèse pour les jeunes du Club de la jeunesse.

Ce même dimanche après-midi, 4 nouveaux chrétiens recevaient le sacrement du baptême, et les heureux parents sont: M. et Mme Claude Basque, M. et Mme Réjean Duchesne, M. et Mme Paul Borghi, et M. et Mme Alain Lapierre.

Il y a une vente de livres français à l'école Ste-Thérèse, 5305, est, chemin Tecumseh, à Windsor, du lundi

au vendredi, de 13 heures à 15 heures. Le numéro de téléphone est: 945-268

L'école Georges P. Vanier

sen et lauzon) pour le bon service qu'il nous a donné lorsque nous avons servi des hamburgers aux enfants durant la semaine française.

A notre réunion du 11 mars nous annonçons la reprise des bingos. Le premier aura lieu le mercredi, 17 mars, le suivant sera le 31. Ces bingos prendront place au Bazaar Flea Market.

Le sondage scope aura lieu le 18 mars à 7:30 hres. p.m. Bienvenue à tous les parents de Vanier.

L'A.P.I. de Georges P. Vanier tient à remercier le gérant du McDonald (Tecum-

Prochaine réunion de l'exécutif: 22 avril, 7:30 hres.

La Société St. Jean Baptiste tena son assemblée générale de l'exécutif le 22 février dernier. Le nouvel exécutif se compose de: Eudore Gauthier (Président), Paul-Emile Fillon (Vice-Président), Marcel Bergeron (Trésorier), Jean Gauthier (Secrétaire), Enolei Chemin

gnol, Mme Jeannine Raymond, Maurice Lavallée, Nicolas Turcotte, Réal Lafontaine et Jean-Paul Latreille (directeurs.)

La Société St. Jean Baptiste a fait un don de \$1000 au comité d'action pour l'école secondaire française.

Les élèves de l'école St. Edmond de Windsor ont célébré la semaine française de diverses façons. Les princes et princesses, ceux qui se sont soulagés dans le domaine du français Gaudet, Allen Lebrun, Charman Smith, Yvon Gagnon, Monique Parent, Jean-Guy Dupuis, Syl-

vie Ethier, Pierre Boulos, Tania Pugliese, Georges Piché, Pauline Anctil, Nicole Van Den Hoven, Norman Lebrun, Myriam Chehab, Michel Soleski et Jasminka Kalajdzic. Pierre Boulos et Tania Pugliese furent choisis comme roi et reine et tous reçurent un cadeau, gracieu-

Le comité d'action pour l'école secondaire française remercie toutes les organisations qui ont collaboré à l'avancement du projet par moyens de dons. Le comité remercie aussi tous les particuliers pour leur générosité.

Mme René Parent, trésorière pour le comité d'action

racontait au Rempart que cette crise avait ramené beaucoup de français parmi nos jeunes; que jamais elle n'avait tant entendu parler le français dans nos écoles élémentaires.

Un don fut fait en lamemoire du feu Sénateur Gustave Lacasse (Le Lion de la péninsule).

## A Belle-Rivière

Belle-Rivière fut marqué par deux décès dernièrement: Mme Lucia Durocher, 77 ans, était la femme de M. Wilfrid Durocher, la mère de Clarence, de Lawrence, de Louis et de Edsel de Belle-Rivière, de Mme Harvey Laporte (Thérèse) et de Mme Robert Livingston (Betty) de Belle-Rivière, la sœur de Lorenzo Trotechaud de Windsor. Mme Durocher était grand-mère de 21 petits-enfants. Mme Durocher était exposée à la maison funéraire Melady à Belle-Rivière.

M. Maurice Laliberté, 74 ans, époux de Anne (1967)

père de Joseph de Belle-Rivière, de Mme Georges Dupuis (Corine) de Comber, de Mme Alfred Besau (Janet) de Trenton, Michigan, de Mme Richard Ladouceur (Virginia) de Markham et de Mme Fred Tosczok (Marie Anne) de Verkley, Michigan. M. Laliberté laisse un demi-fils; M. Robert Paré. Il était le frère de Percy de St. Joachim et de Omer de Windsor, grand-père de 15 petits enfants et arrière grand-père de 3 arrière petits-enfants. M. Laliberté fut exposé à la maison funéraire Melady à Belle-Rivière.

## Imprimerie Lacasse

Tecumseh Ontario

735-4121

'La seule imprimerie bilingue dans le comté d'Essex.'

## GÉRARD P. LÉVESQUE

AVOCAT

52 rue Chatham ouest, Suite 206 Windsor, Ontario, tél. 2 52 - 2 3 2 3

et aussi à: 12 18, rue Ste-Anne Tecumseh, Ont. Tél. 73 6 - 2 517

## Pour améliorer l'apparence et le confort

de votre chez-vous

Salles de récréation, Perrons en ciment, garages, revêtement d'aluminium, soffite, tulle céramique, charpente, toitures, rénovation complète

**PAQUETTE CONSTRUCTION**

2 4 71 rue George 945-1803 945-3549

## COULTER AUTO PARTS

Courtier's vous invite à visiter le nouveau centre de pièces d'automobile, service complet pour radiateurs et climatiseurs

Spécialisés en roues "MAG"

1785 Témiscouma ouest, tél. Canada 258-3383 - USA: 684-0876

Service bilingue..... Peter Bélanger

## Pour améliorer l'apparence et le confort

de votre chez-vous

Salles de récréation, Perrons en ciment, garages, revêtement d'aluminium, soffite, tulle céramique, charpente, toitures, rénovation complète

**PAQUETTE CONSTRUCTION**

2 4 71 rue George 945-1803 945-3549

## MOUSSEAU, DUBE, DeLUCA

HILBERS FAZIO & O'NEIL

Barristers & Solicitors  
Canada Trust Building

Windsor, Ontario  
NSA 5P1

2 58 - 08 16

## E.A. Archer

MONTRES & DIAMANTS

Tilbury, Ont.

682-2301

## Participez à la révision des Droits de l'homme

La Commission des droits de l'homme de l'Ontario a entrepris une révision complète du Code des droits de l'homme de l'Ontario.

La Commission examinera l'évolution des exigences des Ontariens en matière de droits de l'homme et fera des recommandations au gouvernement de l'Ontario en vue:

1. de renforcer le Code des droits de l'homme;
2. d'améliorer la structure et l'efficacité de la Commission des droits de l'homme;
3. d'encourager l'élaboration de programmes communautaires et éducatifs dans le domaine des droits de l'homme, qui soient constructifs et efficaces.

Les particuliers, les groupes et les organisations sont invités à soumettre des mémoires à la Commission avant le 15 mai 1976, dernier délai.

La Commission organisera également une série d'audiences publiques dans toute la province. Les lieux et dates de ces audiences seront annoncés ultérieurement.

Vous pouvez adresser toute demande de renseignements au:

Secrétaire  
Comité de révision  
Commission des droits de l'homme de l'Ontario  
400, avenue University  
Toronto (Ontario) M7A 1T7

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME DE L'ONTARIO:

Rosalie Abella, Bromley Armstrong, Lita-Rose Betcherman, Jean Marie Bordeleau, Elsie Chilton, Valerie Kasurak, N. Bruce McLeod, Thomas H. B. Symons, président



Commission des droits de l'homme de l'Ontario

Ontario

## JANISSE FRÈRES LIMITÉE

Entrepreneurs de Pompes Funèbres

1139, rue Ouellette Windsor 253-5225



# Education française: Une action concertée

Dans le rapport du Groupe de travail sur les minorités de langue française les auteurs affirment que "les parents francophones en milieu minoritaire sont défavorisés lorsqu'il s'agit d'offrir à leurs enfants des opportunités de développement total dans leur langue et leur culture." On mentionne l'intérêt accru des parents envers une éducation qui respecte leurs valeurs culturelles et linguistiques, particulièrement dans un milieu au prise avec les forces assimilatrices du contexte nord-américain.

On peut se demander d'un côté s'il est pleinement fait usage des institutions existantes, si les étudiants fréquentent des écoles de langue française chaque fois

qu'ils en ont l'occasion. Selon Statistique Canada la situation a peu changé de 1971 à 1975 en ce qui a trait à l'inscription des élèves dans les écoles francophones du pays. Dans l'ensemble du Canada le taux de fréquentation s'est maintenu à 71 pour cent. Dans certaines provinces, cependant, la situation s'est quelque peu améliorée: la clientèle francophone du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario et de la Saskatchewan est passée de 73 pour cent, 76 pour cent et 8 pour cent en 1971 à 75 pour cent, 81 pour cent et 19 pour cent en 1975 respectivement.

Malgré ces gains dans trois provinces il nous faut explorer une baisse dans d'au-

tres provinces, là où souvent des institutions sont en place depuis nombre d'années. Une récente étude, menée par deux professeurs de l'Université d'Ottawa auprès de 4,517 élèves franco-ontariens, vient également confirmer, à mon avis, ce manque d'intérêt envers des institutions offrant des programmes d'étude en langue française.

D'après cette recherche seulement 48 pour cent des étudiants de 13<sup>e</sup> année déclarent poursuivre leurs études collégiales et universitaires en français. S'il est heureux que l'Université d'Ottawa et le Collège Algonquin (deux institutions bénéficiant des programmes de langue du fédéral et

offrant toute une gamme de cours en français) reçoivent la majorité de ces étudiants à l'heure actuelle, il demeure que quelque 20 autres universités de la province accueilleraient nombre de francophones. Or ces institutions offrent peu de cours en langue française.

Je retiens de ce qui précède, tant des chiffres de Statistique Canada que des données de l'étude sur "L'avenir des étudiants franco-ontariens," deux éléments de stratégie possible pour améliorer une situation anormale. D'un côté, les parents et élèves d'expression française doivent être amenés à mieux connaître les institutions offrant des programmes d'études dans leur lan-

gue pour en accroître le taux de fréquentation; des campagnes de publicité menées par les institutions concernées et des programmes de sensibilisation initiés par les associations d'éducation ne pourraient-ils pas conduire à un redressement de la situation actuelle? D'un autre côté, un plus grand nombre d'institutions, particulièrement au niveau post-secondaire, doivent d'avantage offrir des cours en langue française, et ce dans toute une gamme de disciplines, aussi bien technique qu'artistique ou scientifique.

C'est là une stratégie bien globale, j'en conviens, et une approche qui conduit à une concertation de la part de divers instances gouverne-

mentales, tout comme de plusieurs organismes et d'institutions d'éducation. Les gouvernements provinciaux et fédéral, les commissions scolaires, collèges et universités, les fédérations de professeurs, les associations d'éducation, voilà autant de partenaires dans une aventure commune. En autant que l'état fédéral est concerné la volonté et les ressources ne manquent pas. Des initiatives ont déjà été prises, notamment en Alberta et en Nouvelle-Ecosse, mais j'estime que beaucoup plus peut être réalisé et que priorité doit être accordée à cette question de l'enseignement en langue française dans l'année qui vient.

J. HUGH FAULKNER

## Nomination

a

### Radio-Canada

OTTAWA - Le Secrétaire d'Etat, M. Hugh Faulkner, a annoncé aujourd'hui la nomination de M. Brian Flemming, de Halifax au sein du Conseil d'administration de la Société Radio-Canada pour une période de cinq ans.

M. Flemming, qui remplace M. Jack McAndrew, de Charlottetown, est diplômé de l'Université Dalhousie en 1962. Il a reçu sa maîtrise en droit du University College de l'Université de Londres en 1964. Cette même année, il a obtenu un diplôme en droit international de l'Académie de droit international de La Haye.

M. Flemming a été chargé de cours sur divers aspects du droit à l'Université St. Mary's, à l'Université Dalhousie et à l'Université du Nouveau-Brunswick. Ses nombreux écrits sur le droit ont été publiés au Canada, au Royaume Uni et aux Etats-Unis. Il agit comme conseiller en droit international au Collège de guerre navale des Etats-Unis au Rhode Island et il est associé à la société d'avocats Stewart, McKeen et Covert.

M. Flemming est un ancien vice-président du Conseil des arts du Canada et l'un des fondateurs de l'Orchestre symphonique de l'Atlantique. Il est membre du conseil d'administration de la Fondation du théâtre Neptune, du Bureau des gouverneurs du Conservatoire de musique des Maritimes et du Conseil national de l'Institut canadien des affaires internationales. Il a été Premier vice-président de la section de Droit maritime de l'Association du barreau canadien, et il est membre du Conseil du barreau de la Nouvelle-Ecosse.

## Egalité des chances de crédit pour les femmes.

### Voici ce qu'a fait l'Ontario à cet effet.



En Ontario, toute femme, qu'elle soit mariée ou non, peut se voir accorder un crédit en son nom propre si ses qualifications en matière de crédit, ses biens ou ses gains sont tels qu'un homme remplissant les mêmes conditions bénéficierait d'un crédit.

Voici en bref ce que l'égalité des chances de crédit signifie.

Les organismes de crédit les plus importants de la province ont approuvé ces directives, considérant que l'égalité d'accès au crédit est un droit mais que le crédit en lui-même est un privilège.

En pratique, les directives indiquent les principes suivants:

- appliquer les mêmes normes de solvabilité aux hommes et aux femmes;

- ne pas refuser un crédit à une femme parce qu'elle a changé d'état civil;
- ne pas demander ou utiliser des renseignements sur la planification de la famille lorsqu'il s'agit d'évaluer les demandes de crédit;
- prendre, si nécessaire, le revenu du conjoint en considération lorsqu'un couple fait une demande de crédit;
- considérer la pension alimentaire et l'allocation pour enfant comme une source de revenu;
- ne pas modifier l'évaluation de la solvabilité d'une personne exclusivement en fonction de l'évaluation de celle de son conjoint;
- faire en sorte que les organismes de renseignements sur la solvabilité tiennent des dossiers distincts pour chacun des conjoints.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez écrire à:

Ontario 20  
Queen's Park  
Toronto (Ontario)

**Ministère de la Consommation et du Commerce**  
Sidney Handleman, ministre



Province de l'Ontario  
William Davis, premier ministre

**Taylor & Delrue**

Avocat

6 8 2 - 2 6 3 1

3 0 rue Queen N. Tilbury



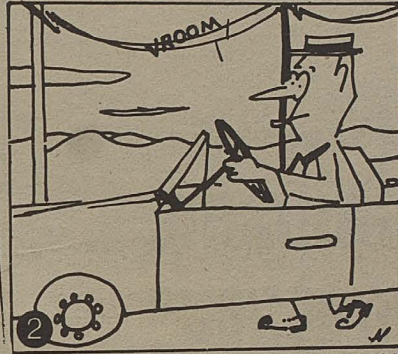
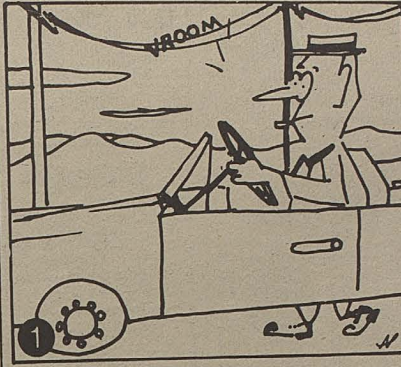
# MOTS CACHES

9 lettres cachées

1	E	R	E	I	N	N	O	N	G	I	P	M	A	H	C
2	C	R	O	I	X	E	E	R	E	R	I	T	E	A	R
3	A	X	E	R	C	I	T	E	R	N	I	U	E	R	I
4	R	E	L	I	S	R	T	L	O	O	R	E	A	R	S
5	T	E	M	S	F	R	E	R	R	E	S	T	S	A	T
6	E	E	N	I	E	U	I	D	U	S	E	L	I	S	A
7	R	A	L	N	D	T	M	S	U	L	F	N	A	S	L
8	A	L	I	E	E	A	E	O	L	L	T	R	T	E	L
9	E	I	N	A	R	R	M	E	R	E	I	N	I	M	I
10	I	T	R	N	A	E	T	E	T	N	R	T	R	E	S
11	R	E	E	O	L	L	S	E	E	E	E	I	E	N	A
12	U	E	M	P	O	I	S	I	L	O	T	E	M	T	T
13	N	O	M	M	E	R	H	U	M	E	S	I	I	I	I
14	E	A	O	A	M	N	O	M	R	A	E	R	B	M	O
15	P	O	S	T	E	R	I	O	R	I	T	E	A	E	N

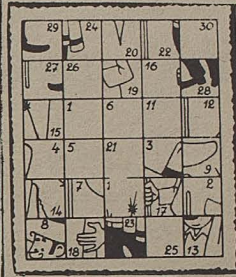
- |   |                                       |   |
|---|---------------------------------------|---|
| Amer<br>allité<br>asiles<br>armon<br>abimer<br>axer               | trenner<br>étrenner                   | ornée   |
| Champignonnière<br>citer<br>crédulit'<br>cristallisation<br>croix | Fédéral<br>fier<br>fille              | Pamplemousse<br>pénurie<br>pois               |
| Dame<br>dent<br>dime<br>droit duel                                | Harrasement<br>heureuse               | Rame<br>relis<br>rouler<br>ratelle<br>rhume   |
| Ecarter<br>écimer<br>étrier                                       | Ilot<br>inerte<br>iris<br>ire         | Sainteté<br>sommer                            |
|   | Menti<br>miette<br>minier<br>minorité | Tamiser<br>tampon<br>tiret<br>tsarine<br>tas* |
|   | Nommer<br>Ombre                       |   |

## JOUEZ AVEC NOUS

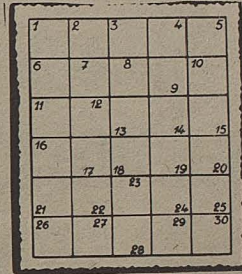


Trouvez les 7 erreurs. SOP-181

## mystérieuse photo



Voulez-vous reconstituer la photo que vient de prendre cet amateur? Alors reportez tous les traits qui se trouvent dans les cases de la photo de gauche dans les cases correspondantes de la photo de droite... et vous verrez apparaître le sujet photographié!



## Solutions des jeux

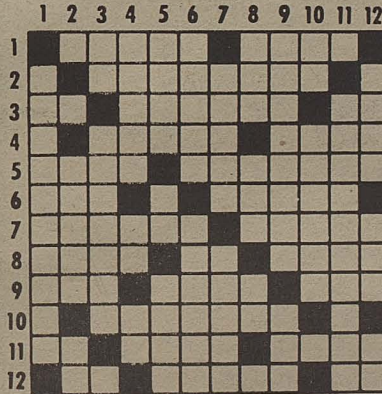
Réponse au mots cachés  
Fatalisme



La photo d'un mexicain.....

REPONSE: MYSTERIEUSE PHOTO

## MOTS CROISES

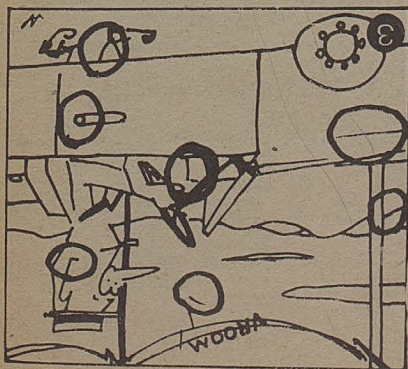


### HORIZONTELEMENT

- 1 - Gagé. - Disposé.
- 2 - Dépression au-dessus des yeux des chevaux (pl.).
- 3 - Petit ruisseau. - Bois (pl.). - Pron. pers.
- 4 - Célébrer. - Vicié.
- 5 - De voir. - Venir une seconde fois.
- 6 - Saison. - Qui ne sont pas communs.
- 7 - Etat de ce qui peu dense. - Peintre italien.
- 8 - Paysage. - Article. - Poss.
- 9 - Allez (latin). - Cap. - Le levant.
- 10 - Libérateur.
- 11 - Route rurale. - Vrai. - Que l'on rencontre dans l'urine.
- 12 - Du verbe avoir. - Les Enfers. - Connu.

### VERTICALEMENT

- 1 - Qui sert à traverser.
- 2 - Enlevait. - Soleil.
- 3 - Unique en son genre. La chasse d'un saint (pl.).
- 4 - Descendants et ascendants (pl.) Jumelles. Altesses royale.
- 5 - Petite île. - Unit les parties du discours. Assasinée.
- 6 - Gros canard. - Placer plus haut.
- 7 - Aller ci et là. Gros singe.
- 8 - Petite prairie. - Du verbe aller. Recu.
- 9 - Demeureras. - Chemin de ville.
- 10 - En les. - Grand ignorance.
- 11 - Abattement (pl.).
- 12 - Suinter. Possèdent. Ch.-I de c. (Seine-Mar.).



**VENDRE OU ACHETER**

communiquiez avec

**ROSAIRE CARON**  
**REAL ESTATE**

Membre de la Fédération des professions immobilières

**FIABCI**  
du Conseil Ontarien Canadien  
**TORONTO**

Mario Jeanne Caron  
Gisèle Caron  
Christiane Castel

Toronto - 241-6385

**St-CLAIR GRAIN & FEEDS**

Provisions pour fermes  
Pâture  
Grain  
Staples

Tilbury

**CARON GRAIN CO. LTD**

Wellsoburg 627-3377 627-4167  
L.P. CARON, Gérant  
Grande Pointe 352-0470





Consultez-nous pour tous vos besoins agricoles



## KING GRAIN & SEED CO. LIMITED

Chatham  
354-3214

Paincourt

Walsenburg  
627-6089

354-3210



EPICERIE  
**CHEZ CORMIER**  
LUCKY DOLLAR  
Pointe-aux-Roches  
694-3028

**L.P. ROOFING**  
- couvertures plates  
- bardoux d'asphalte  
- revêtement d'aluminium  
- dalles à eau  
- réparations générales  
728-1061

# Si vous avez un salaire minimum, cette semaine vous serez augmenté.

Le salaire minimum en Ontario a augmenté lundi 15 mars. Si, pour l'instant, votre salaire est le salaire minimum, lisez le barème suivant pour trouver le nouveau tarif qui s'appliquera à votre cas.

### Nouveaux tarifs du salaire minimum

Secteur général, tarif horaire	\$ 2.65
Stagiaire, secteur général, tarif horaire (pour le premier mois d'emploi)	2.55
Construction, tarif horaire	2.90
Gardien sur les chantiers de construction, tarif horaire	2.90
Etudiant, tarif horaire (applicable aux étudiants âgés de moins de 18 ans, travaillant au maximum 28 heures par semaine ou pendant les vacances scolaires)	2.15
Secteur des ambulances	
a) tarif hebdomadaire	127.20
b) tarif horaire (moins de 48 heures par semaine)	2.65

**NOUVEAU:** Tarif horaire minimum applicable à tout employé servant de l'alcool directement à un client, invité, membre ou habitué de tout endroit disposant d'une licence d'alcool émise en vertu de la Loi sur les permis relatifs aux alcools. \$ 2.50

### Nouveaux tarifs des pensions

Les tarifs maximums suivants sont applicables lorsque l'on tient compte du prix de la pension pour calculer le salaire minimum:

a) hébergement	(tarif hebdomadaire)	11.00
b) repas	(chacun) 1.15 OU (tarif hebdomadaire)	24.00
c) pension complète	(tarif hebdomadaire)	35.00

Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements sur les nouveaux tarifs du salaire minimum ainsi que sur la Loi sur les normes d'emploi, en écrivant ou en téléphonant à la:

Direction des normes d'emploi  
Ministère du Travail de l'Ontario  
400, avenue University  
Toronto (Ontario)  
M7A 1V2  
965-5251



Ministère du Travail

Direction des normes d'emploi

Ontario  
Hon. Bette Stephenson, M.D.  
Ministre

## VOTRE HOROSCOPE

**CAPRICONE** ♑ du 22 déc. au 20 janv.

Avez-vous suffisamment pensé à la carrière que vous devez embrasser? Suivez vos penchants, sans vous préoccuper de l'opinion des autres.

**VERSEAU** ♈ du 21 janv. au 19 fév.

Sachez prendre la vie du bon côté, et cessez de vous tracasser pour des riens. Vous aurez tout à gagner et l'existence vous sourira.

**POISSON** ♉ du 20 fév. au 20 mars

Vous connaîtrez dans les jours qui viennent une belle aventure qui vous comblera de bonheur. Mais soyez prudent....

**BELIER** ♈ du 21 mars au 20 avril

Vous traversez une période de dépression. Mais ne vous laissez pas abattre. Si vous réagissez comme il le faudrait, vous vous en tirerez au mieux.

**TAUREAU** ♉ du 21 avril au 20 mai

Une nouvelle collaboration vous attend. N'hésitez pas à accepter l'offre, vous en tirerez le meilleur profit.

**GEMEAUX** ♊ du 21 mai au 21 juin

Ne vous laissez pas influencer par les autres. Prenez une décision et suivez toujours votre inspiration propre.

**CANCER** ♋ du 22 juin au 22 juillet

Vous connaîtrez quelques embarras financiers, mais vous ne tarderez pas à les surmonter. Surtout, ne vous laissez pas abattre.

**LION** ♌ du 23 juillet au 23 août

Apprenez à mieux vous connaître. Vous avez tendance à trouver des défauts chez les autres. Et vous-même, êtes-vous parfait (e)?

**VIERGE** ♍ du 24 août au 22 sept.

Armez-vous de courage et lancez-vous hardiment dans cette affaire. Avec un peu d'efforts, vous parviendrez à des résultats brillants.

**BALANCE** ♎ du 23 sept. au 23 oct.

Vous avez tendance à manger beaucoup trop. Modérez-vous donc et n'oubliez pas qu'il faut manger pour vivre, et non vivre pour manger!

**SCORPION** ♏ du 24 oct. au 22 nov.

Ayez le courage de vos opinions, même si celles-ci peuvent désobliger votre entourage. N'en faites absolument aucun cas.

**SAGITAIRE** ♐ du 23 nov. au 21 déc.

Gagnerez-vous à inspirer confiance à votre partenaire? Sans aucun doute, et de là doit dépendre votre avenir.

**Epicerie Rivest**  
Essence et huiles  
St-Jeppes 687-2181

**Durocher & Trépanier**  
agent d'assurance  
Tél: 728-1744 Belle-Rivière

## Les Services Cana

disques et cartes de tous genres

pour tous les goûts et âges

(en français)

Nous venons de décupler notre stock de cartes et de quadrupler celui de disques.

Grande exposition de disques et cartes françaises de toutes occasions à l'école Ste-Thérèse, 53 05 est rue Témouché, Windsor du 3<sup>e</sup> au 27 février  
Tél: 94 5-2 6 2 8  
Heures de ventes: 7h à 17h et 19h à 22h